

**Programme opérationnel
Compétitivité régionale et Emploi
Projet « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits »**

**Procès verbal de la réunion du
Comité d'Accompagnement (CA) du 16 octobre 2009**



Ordre du jour :

- Examen de notre convention de partenariat
- Approbation de notre rapport d'activité 2008, bilan financier 2008, perspectives 2009 (présentation par les partenaires)
- Attente des partenaires
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi
- Prise en compte de la dimension de genre
- Rappel des règles de visibilité du FSE
- Présentation des documents utiles à la gestion du partenariat et accès à ces documents via le site Internet de Promemploi
- Divers



**Avec le soutien du Fonds social européen
LEJE et les Autorités publiques investissent pour votre avenir**

Le PV du CA du 16 octobre 2009 en un coup d'œil !

| | |
|---|--|
| Examen de notre convention de partenariat | Convention approuvée, modalités de redistribution de l'enveloppe FSE 2009 de Musson précisée dans le présent PV. A vos signatures ! |
| Approbation de notre rapport d'activité 2008, bilan financier 2008, perspectives 2009 (présentation par les partenaires) | Pour 2008, respect des prévisions tant sur le plan des activités que des finances. Pour 2009, retard annoncé pour le projet de Léglise |
| Attente des partenaires | Un suivi étroit de la part de Promemploi |
| Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi | Le suivi et l'évaluation sont pilotés par Promemploi qui sollicitera chaque partenaire concerné |
| Prise en compte de la dimension de genre | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Plan d'action « genre et diversité »</u> : sensibiliser nos partenaires/nos bénéficiaires (hommes, femmes, parents, pouvoirs publics, organismes de référence) aux questions de genre et de diversité dans le secteur de l'accueil de l'enfance. Les milieux d'accueil devront bénéficier d'une attention particulière, étant à la fois des lieux de reproduction de stéréotypes mais aussi des lieux - potentiels ou déjà effectifs - d'éducation précoce à la diversité et à l'égalité des chances - <u>Projet « Le tisserand »</u> : création, en province de Luxembourg, d'une <i>cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap</i> dans les milieux d'accueil ordinaires et spécialisés autorisés par l'ONE. En réponse à un appel à projets lancé par l'AWIPH |
| Rappel des règles de visibilité du FSE | A retenir et à appliquer par tous les partenaires !!! |
| Présentation des documents utiles à la gestion du partenariat et accès à ces documents via le site Internet de Promemploi | Visite guidée du site Internet de Promemploi, « espace partenaires » . rappel des login et mot de passe de chacun |
| Divers | <ul style="list-style-type: none"> - L'Agence FSE nous demande de récolter toutes les attestations de cofinancements publics liés au projet déjà disponibles - Prochain CA au printemps 2010 (approbation du rapport d'activité et de l'état d'avancement financier de 2009) - Agrément du projet PO CRE 1 « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » - <i>projet jumeau</i> . fusion probable des 2 projets par l'Agence FSE - Du matériel de visibilité du cofinancement FSE est à votre disposition |

Membres présents

| | |
|-----------------------|---|
| Jean-Marie DEVOS | Promemploi/CSC |
| Sylvie LEFEBVRE | Promemploi |
| Yves LOUVRIER | Promemploi |
| Jocelyne COUSET | Promemploi |
| Amandine CLAES | Promemploi |
| Béatrice GRIMONSTER | Promemploi |
| Alice GONTIER | Promemploi |
| Christian BINET | Province de Luxembourg, DASH |
| Anne BAUVAL | Commune de Léglise |
| Marie-Claire FRANCOIS | Commune de Paliseul |
| Françoise LIGNIAN | Halte garderie « La Pause Grenadine », Bastogne |
| Christiane DETAILLE | Commune de Bertogne |

Membres excusés

| | |
|--------------------|--|
| Benoît PARMENTIER | ONE |
| Jean-Marie CARRIER | Province de Luxembourg, DASH |
| Anne-Marie DORY | Promemploi/FGTB |
| Roger HENNERICY | Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge |
| Jean-Marie PAIROUX | IDELux |
| Heloisa PASSAREIRO | Agence FSE |
| Stéphan LEYDER | ONE Libramont |
| Christine ACHENNE | Commune de Léglise |
| Dominique BERNARD | Crèche « La Tarentelle », Libramont |
| Aurore HARTMAN | Commune de Bastogne |
| Véronique LEONARD | Commune de Gouvy |
| Florence LEONARD | Commune de Gouvy |
| Emilie GOFFIN | Commune de Durbuy |

La séance est présidée par Jean-Marie DEVOS, Président de l'ASBL Promemploi. Elle est illustrée par un montage Power Point dont on trouvera copie en annexe 1. Elle commence par un tour de table de présentation.

1. Examen de notre convention de partenariat

Chaque partenaire a reçu par courrier une copie du projet de convention de partenariat proposé par Promemploi, qui n'a pas reçu de réactions en retour. Le projet en question est analysé en séance.

Sylvie LEFEBVRE attire l'attention des partenaires sur le fait que suite au retrait de la commune de Musson, l'enveloppe FSE de 25.625,79 " qui lui avait été réservée redevient disponible. Elle devra être complétée par des contributions publiques nationales d'un montant équivalent.

| | | | | | |
|-----------------------------------|----------------------|----------|----------------------------|--------------------|--------------------|
| Enveloppe FSE Musson à réaffecter | Total : 25.625,79 | 2008 : / | 2009 : 9.093,35 | 2010 : 8.266,22 | 2011 : 8.266,22 |
|-----------------------------------|----------------------|----------|----------------------------|--------------------|--------------------|

Sur proposition de Sylvie LEFEBVRE, l'assemblée décide l'adoption du principe suivant : la part FSE 2009 de Musson est redistribuée entre les partenaires actifs cette année-là. Il pourra en être de même en 2010 et 2011, sauf décision contraire du Comité d'accompagnement. L'application de ce principe aboutit au budget suivant :

9.093,35 ÷ divisés par 5 = 1818,67

| Partenaire | Enveloppe FSE initialement attribuée | Prévisions de consommation FSE 2008 | Prévisions de consommation FSE 2009 | Prévisions de consommation FSE 2010 | Prévisions de consommation FSE 2011 |
|--------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Promemploi Coordinateur | 62.090,55 | / | 20.696,84 | 20.696,85 | 20.696,86 |
| Bertogne | 37.976,38 | 18.988,19 | 18.988,19 + 1818,67 = 20.806,86 | / | / |
| Durbuy | 21.814,91 | / | / | 10.333,71 | 11.481,20 |
| Gouvy | 20.282,09 | 4.500,00 | 6.500,00 + 1818,67 = 8.318,67 | 4.500,00 | 4.782,09 |
| Léglise | 52.685,91 | / | 48.166,91 + 1818,67 = 49.985,58 | 1.129,00 | 3.390,00 |
| Paliseul | 22.611,37 | / | / | 10.489,65 | 12.121,72 |
| La Pause Grenadine | 41.260,88 | / | 13.753,00 + 1818,67 = 15.571,67 | 13.753,00 | 13.754,88 |
| La Tarentelle | 35.652,12 | / | 10.000,00 + 1818,67 = 11.818,67 | 25.652,12 | / |
| A affecter | 25.625,79 | / | | 8.266,22 | 8.266,22 |
| Total | 320.000,00 | 23.488,19 | 127.198,29 | 94.820,55 | 74.492,97 |

Il est demandé à chaque partenaire concerné de vérifier dans quelle mesure il sera à même de fournir des justificatifs de dépenses FSE 2009 correspondant à sa nouvelle enveloppe. Si un partenaire en doute, il lui est demandé d'en avvertir au plus vite l'ASBL Promemploi qui redistribuera le subside entre les partenaires en capacité de justification.

Ceci décidé, le projet de convention est adopté par l'Assemblée et proposé à la signature des partenaires.

C'est Promemploi qui se charge de la récolte des signatures. Une fois celle-ci terminée, chaque partenaire recevra une copie de la convention. Des 3 exemplaires originaux l'un est conservé à Promemploi, l'autre à la Province de Luxembourg et le troisième envoyé à l'Agence FSE.

2. Approbation de notre rapport d'activité 2008, bilan financier 2008, perspectives 2009 (présentation par les partenaires)

Sylvie LEFEBVRE présente le rapport d'activités et le bilan financier 2008 établi par Promemploi pour l'Agence FSE (voir document « Dossier de solde Programmation 2007-2013 Rapport d'activités 2008 » en annexe 2).

Globalement, nos prévisions ont été respectées, tant en termes d'activités menées que de consommation de fonds FSE.

Les représentants des partenaires présents prennent la parole successivement afin de résumer les perspectives 2009 de leurs projets FSE :

| | |
|--------------------|---|
| Bertogne | Poursuite de l'accueil des enfants ; l'enveloppe FSE sera comme prévu consacrée à la prise en charge de frais de personnel |
| La Pause Grenadine | Poursuite de l'accueil des enfants suivant de nouvelles modalités d'accueil (élargissement des horaires) ; l'enveloppe FSE sera comme prévu consacrée à la prise en charge de frais de personnel |
| Léglise | Pour 2009, Léglise présentera des frais d'architecte. Pour 2010, il était prévu des frais de personnel mais comme les délais ne pourront pas être respectés (la crèche n'ouvrira pas en 2010 comme prévu), il faudra réorienter le type de dépenses FSE |
| Paliseul | Ne sera pas actif en 2009 |

Il importera de faire un monitoring du type de dépenses réalisées afin de surveiller le décalage entre nos prévisions et la réalité. Si ce décalage dépasse 10% en fin de projet, il faudra en informer les Autorités de gestion afin de solliciter une nouvelle décision conforme à notre réalité.

Sur base des informations fournies en séance, le Comité d'Accompagnement approuve le rapport d'activités et le bilan financier 2008 du projet FSE PO CRE 2 « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits ».

3. Attente des partenaires

Les attentes exprimées concernent surtout une prise en charge des aspects administratifs du projet. Promemploi rassure les partenaires en expliquant que ces aspects lui incombent. L'ASBL se chargera de solliciter les partenaires afin de collecter les informations nécessaires. Le point suivant de l'ordre du jour aborde justement ces questions de suivi.

4. Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi

Ce point est présenté par Jocelyne COUSET, en charge du suivi du projet. Jocelyne explique la façon dont ce suivi est organisé :

Pour chaque projet/partenaire :

- 1er contact par téléphone ou par écrit pour annoncer notre souhait de visiter les lieux (avec l'ONE le cas échéant)
- Disposer d'un interlocuteur privilégié : demander le nom d'une personne de référence pour cette visite
- Associer autant que faire se peut l'ONE au suivi mis en œuvre par Promemploi, eu égard au rôle de référent en matière d'accueil de l'enfance que joue l'ONE (invitation à prendre part à la visite, transparence de l'information, transmission du rapport de visite, ...)
- Mener la visite sur le terrain : à cette occasion, le coordinateur doit jouer 3 rôles : observateur, expert et animateur
- élaboration d'une grille de visite à compléter et comportant les différents points à observer (descriptif des activités réalisées, respect du chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN, perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE, respect des obligations vis-à-vis des partenaires, demande d'aide, ...)
- Après chaque visite, un travail de compilation des informations est mené au niveau du portefeuille afin de disposer d'une vision globale. Sur base de cette vision globale se construisent les activités de mise en réseau des partenaires pour un partage des expériences en vue d'une amélioration de la gestion des projets (et donc des milieux d'accueil)

5. Prise en compte de la dimension de genre

D'après notre convention de partenariat :

« Dans la mise en œuvre de leur activité de coordination ou de leur projet structurant, le coordinateur et les partenaires s'engagent à favoriser :

- 1. L'égalité des chances entre tous les enfants, et notamment entre les enfants valides et les enfants porteurs d'un handicap en matière d'accès à un accueil de qualité répondant à leurs besoins et à ceux de leurs parents*
- 2. La mixité à l'intérieur du secteur de l'accueil et le partage équitable des responsabilités et des tâches liées à l'éducation des enfants*

3. *La valorisation des compétences des travailleurs du secteur et la mise en lumière des compétences nécessaires pour accueillir, de manière professionnelle, des enfants (Validation des compétences) »*

Pour ce faire, un plan d'action a été élaboré. Il figure à l'annexe 3 de ce PV. Sylvie LEFEBVRE le présente et demande son avis à l'assemblée qui l'approuve et émet les suggestions suivantes :

- La dimension de diversité semble toute aussi intéressante à travailler que la dimension de genre, sans doute parce qu'elle est davantage présente au quotidien dans l'accueil

Il y a accord sur une démarche visant un changement des mentalités, pour davantage d'implication des hommes dans l'accueil et l'éducation des enfants. Des pistes d'action et des exemples de bonnes pratiques sont d'ailleurs évoqués en séance.

Suite à l'avis positif de l'assemblée sur ce plan d'action, Promemploi prendra les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre et tiendra les partenaires informés des formes d'implication qui souffriront à eux.

En matière d'intégration des enfants porteurs d'un handicap, le partenariat pourra compter sur le projet « Le tisserand », nom donné à la « cellule mobile de soutien à l'inclusion de enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil ordinaires autorisés par l'ONE et les services d'accueil spécialisés », qui sera créée dans les mois qui viennent en réponse à un appel à projets lancé par l'AWIPH (dia 10 à 19 du montage Power Point).

6. Rappel des règles de visibilité du FSE

Drapeau européen + « Avec le soutien du Fonds social européen . L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir » = strict minimum !!!



**Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir**

Rappel est fait de l'importance d'assurer la visibilité du cofinancement de l'Union européenne. Promemploi met divers outils à la disposition des partenaires : un

fascicule¹ établi par l'Agence FSE, des autocollants, et à chacun de faire les efforts nécessaires pour qu'aucune sanction financière ne puisse être prise à l'encontre du partenariat suite à des manquements dans le chef d'un des partenaires.

7. Présentation des documents utiles à la gestion du partenariat et accès à ces documents via le site Internet de Promemploi

Sylvie LEFEBVRE fait une visite guidée du site Internet de Promemploi qui comporte un « espace partenaires » dédié aux partenaires de Promemploi dans ses projets européens.

On y trouve tous les documents relatifs au projet :

- Fiches signalétiques
- Conventions
- PV et montages PP de réunion
- Outils de visibilité du cofinancement européen
- Documents à compléter par les partenaires dès le début de l'accueil : fiches signalétiques enfants, relevé des journées de présence, attestation de formation des parents le cas échéant
- Logos
- Guides
- et

Chaque partenaire dispose d'un mot de passe et d'un login qui lui permet d'accéder à cet espace. Sylvie LEFEBVRE invite donc les uns et les autres à en faire bon usage.

8. Divers

- **L'Agence FSE nous demande de récolter toutes les attestations de cofinancements publics liés au projet déjà disponibles**
- **Projet PO CRE 2 = projet jumeau du projet PO CRE 1 « Une ardeur de confiance pour toutes et tous » . fusion probable des 2 projets par l'Agence FSE**
- **Du matériel de visibilité du cofinancement FSE est à votre disposition**
- **Avez-vous bien signé notre convention de partenariat ?**
- **Prochain CA au printemps 2010**

La réunion est clôturée. Jean-Marie DEVOS remercie les participants à ce premier Comité d'Accompagnement du projet « Une ardeur de confiance pour accueillir nos petits ».

Procès verbal rédigé par Sylvie LEFEBVRE,
Promemploi

¹ Bases pour une communication et une publicité de qualité . Programmation 2007-2013